349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022, À 14 HEURES

À L'HÔTEL DE VILLE DE PRÉVOST
2870, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST (SALLE DE CONFÉRENCE)

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la réunion.

2. Période d'interventions du public sur les sujets de l'ordre du jour.

3. Adoption de l'ordre du jour.

4. PROCÈS-VERBAL

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 octobre 2022 en y abrogeant la résolution numéro 10572-22.

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Nomination du préfet suppléant pour 2023.
5.2 Adoption des priorités 2023 du Conseil de la MRC.
5.3 Adoption des politiques et priorités d'intervention 2023 dans le cadre du FRR volet 2.
5.4 Adoption de la Politique sur les dons et commandites.
5.5 Autorisation de signature :
5.5.1 Bioalimentaire – entente sectorielle.
5.5.2 CALQ – entente de développement sectoriel.
5.6 Autorisation de signature – Entente MRC-WM.
5.7 Projet de calendrier 2023 des séances du Conseil.
5.8 Lettre du MSP concernant le rapport 2021 en sécurité incendie – dépôt.
5.9 Renouvellement convention collective – autorisation de signature.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023** :
6.1.1 Adoption budget 2023 – Administration générale, sécurité incendie, matières résiduelles, urbanisme, Fonds Régions et Ruralité (FRR), pacte fiscal (ressources naturelles), parc linéaire, loisirs et culture (équipements supralocaux), carrières et sablières et vente d'immeubles pour défaut de paiement d'impôt foncier.

Projet

6.1.2 Adoption budget 2023 – Évaluation.
6.1.3 Adoption budget 2023 – Développement économique.
6.1.4 Adoption budget 2023 – Corporation municipale du comté de Terrebonne (CMCT).
6.1.5 Adoption budget 2023 – Droits sur les mutations immobilières.
6.1.6 Adoption budget 2023 – Transport.
6.1.7 Adoption du Règlement numéro 359-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – Administration générale, sécurité incendie, matières résiduelles, urbanisme, Fonds Régions et Ruralité (FRR), pacte fiscal (ressources naturelles), parc linéaire, loisirs et culture (équipements supralocaux), carrières et sablières et vente d'immeubles pour défaut de paiement d'impôt foncier.
6.1.8 Adoption du Règlement numéro 360-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – Évaluation.
6.1.9 Adoption du Règlement numéro 361-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – Développement économique.
6.1.10 Adoption du Règlement numéro 362-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – CMCT.
6.1.11 Adoption du Règlement numéro 363-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – Droits sur les mutations immobilières.
6.1.12 Adoption du Règlement numéro 364-22 relatif aux répartitions fiscales (budget 2023) – Transport.

6.2 Registre des comptes payés.

7. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

7.1 Renouvellement de la suspension temporaire à l'activité minière.

7.2 **RÈGLEMENTS D'URBANISME** :

7.2.1 Saint-Jérôme – règlement # 0309-495.
7.2.2 Saint-Jérôme – règlement # 0309-500.
7.2.3 Saint-Jérôme – règlement # 0309-501.
7.2.4 Saint-Jérôme – règlement # 0318-004.
7.2.5 Saint-Jérôme – règlement # 0313-035.
7.2.6 Saint-Jérôme – règlement # 0300-015.
7.2.7 Saint-Jérôme – résolution # PPCMOI-2019-00068.
7.2.8 Saint-Jérôme – règlement # 0309-510.
7.2.9 Saint-Jérôme – règlement # 0308-032.
7.2.10 Saint-Jérôme – règlement # 0309-507.

7.3 Création d'une commission de consultation publique en lien avec le projet de règlement numéro 358-22 modifiant le schéma d'aménagement – annexion d'une portion de territoire à Saint-Colomban.

8. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun point.

9. ORGANISMES APPARENTÉS

Aucun point.

Projet

10. DEMANDES À LA MRC

10.1 Participation financière de la MRC RDN au projet « *Mise à niveau des sentiers équestres des Basses-Laurentides* » dans le cadre du FRR volet 1.

10.2 Demande au FRR – volet 1 pour le projet « *Pivot manufacturier de recherche et d'optimisation en transport électrique* ».

10.3 Demande d'appui de la MRC Papineau – Inventaire du patrimoine immobilier.

11. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

11.1 Bordereau de correspondance.

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE D'INTERVENTIONS DU PUBLIC

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE
Mercredi 14 décembre 2022, à 14 heures

Projet